



**Une municipalité grandeur nature**

*1321 chemin de Béthanie, Béthanie, QC J0H 1<sup>E</sup>1*

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. D'ACTON  
MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE**

## **AVIS PUBLIC**

### **ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN RÈGLEMENT**

#### **AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :**

Lors d'une séance ordinaire tenue le lundi 11 janvier 2021, le conseil de la Municipalité de Béthanie a adopté le règlement numéro 260-21 fixant les taux de taxes et les tarifs des compensations pour services municipaux de la municipalité de Béthanie pour l'exercice financier 2021.

Le but de ce règlement vise à fixer les taux de taxes et les tarifs des compensations pour services municipaux de la municipalité de Béthanie pour l'exercice financier 2021, le nombre et les dates de versements et le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes.

Le règlement est disponible au bureau de la municipalité situé au 1321, chemin Béthanie à Béthanie, province de Québec, aux heures ordinaires d'affaires et copie pourra en être délivrée moyennant le paiement des droits exigibles selon le tarif prescrit.

Ce règlement entre en vigueur le 1er janvier 2021.

Donné à Béthanie, ce 18 janvier 2021.

Marilou Landry  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Marilou Landry, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Béthanie, certifie par la présente avoir publié, en date du 18 janvier 2021, l'avis public d'entrée en vigueur du *règlement numéro 260-21 fixant les taux de taxes et les tarifs des compensations pour services municipaux de la municipalité de Béthanie pour l'exercice financier 2021*, en affichant une copie à chacun des endroits suivants : Entrée du bureau municipal et le site web de la municipalité

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 18 janvier 2021.

Marilou Landry  
Directrice générale et secrétaire-trésorière